

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 5 février 2018 à 20h.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumissions - Vente d'équipements usagés
 - 8.2 ouverture de soumission - Entretien du réseau d'éclairage public
 - 8.3 acceptation de soumission pour faire des essais de verticalité sur les puits lors des travaux de mise aux normes des infrastructures d'eau potable à Gaspé
 - 8.4 ouverture de soumission - Préposé aux stationnements
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
 - 9.1 Protection contre les incendies**
 - 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**
 - 9.3 Loisirs et culture**
 - 9.3.1 reconnaissance de l'organisme Comité de balle-molle de Gaspé
 - 9.3.2 reconnaissance de l'organisme Mi-Chemin de Gaspé inc.
 - 9.3.3 aide financière 2018 pour différents organismes
 - 9.3.4 corrections subventions volet 2 accordées aux organismes sportifs - 1ère session 2018

9.3.5 aide financière - Championnats canadiens et panaméricains d'haltérophilie

9.4 Travaux publics

9.4.1 paiement de diverses factures - Rue Matte à Douglastown

9.4.2 grille d'évaluation et de pondération services professionnels – Exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées

9.4.3 paiement factures matériaux Armand Dumaresq – Point d'eau Anse-à-Valleau

9.4.4 ajout d'une lampe de rue – Quartier # 5

9.4.5 ajout de lampe de rue – Quartier # 4

9.4.6 ajout de lampe de rue – Quartier # 2

9.5 Services administratifs

9.6 Services juridiques et greffe

9.6.1 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1359-17

9.6.2 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1358-17

9.6.3 émission d'obligations au montant de 9 857 000 \$

9.6.4 résolution de concordance et de courte échéance

9.6.5 fermeture d'une section de l'ancienne route 132 – Lots 6 099 863, 6 099 864, 6 099 865, 6 099 866, 6 099 867, 6 099 868, 6 099 869, 6 099 870, 6 099 871, cadastre du Québec

9.7 Direction générale

9.7.1 aide financière - Centre culturel Le Griffon - Travaux suite aux grandes marées de décembre 2016

9.7.2 contrat de supervision à la maintenance et compagnonnage - Télésiège quadruple - Centre de ski Mont-Béchervaise

9.7.3 télésiège quadruple Mont-Béchervaise - Directive de changement #4

9.7.4 travaux de mise aux normes des ouvrages en eau potable de Gaspé – Demande de paiement #6

9.7.5 honoraires supplémentaires de conception du à la directive de changement #16 contrôle et télémétrie - Mise aux normes de l'eau potable Gaspé centre

9.7.6 nomination de représentants de la Ville de Gaspé au sein de divers comités de la Ville

9.7.7 obtention du statut de Centre collégial de transfert de technologie en matière de pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN)

9.7.8 autorisation au Groupe Beau Village de déposer un projet au Programme d'aide

financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains du gouvernement du Québec

9.7.9 les journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018

9.8 Ressources humaines

9.8.1 attribution du poste annuel de soudeur-monteur

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.1 décrétant l'adoption d'un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour promouvoir la construction de logements intergénérationnels sur le territoire de la ville de Gaspé et remplaçant le règlement 1294-15

11. AVIS DE MOTION

11.1 modifiant le règlement 1356-17 pour imposer de nouveaux tarifs pour les services d'aqueduc et d'égout et pour l'assainissement des eaux en remplaçant l'article 4.10

12. RAPPORT DES COMITÉS

12.1 comité consultatif d'urbanisme

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière